



BEAUJOL'HAND

Règlement

Article 1 : BEAUJOL'HAND est un tournoi amical de fin de saison. L'esprit de compétition ne doit en aucun cas dépasser l'esprit de fête et de convivialité.

Article 2 : Le tournoi est ouvert à toutes les catégories séniors masculins et féminins. Pour les catégories -7, -9 et Loisirs, le tournoi est mixte.

Article 3 : Le tournoi est organisé sur une seule journée (dimanche).

Article 4 : Les participants doivent être licenciés et assurés. Le tournoi étant déclaré auprès de la LLHB, des licences événementielles gratuites peuvent être faites sur simple demande auprès du comité d'organisation, au plus tard la veille du tournoi. En cas de litige, la licence ou une pièce d'identité doivent être obligatoirement présentées.

Article 5 : Aucune inscription n'est enregistrée le jour du tournoi.

Article 6 : La compétition se joue en extérieur. En cas de circonstances exceptionnelles, l'organisation se réserve le droit de déplacer des matches en salle (Belleville, Montmerle, Villié-Morgon, Beaujeu, ...). Les éventuels déplacements sont à la charge des équipes.

Article 7 : Pour les catégories -7, -9, -11 et -13, **les contacts et les défenses alignées type 0-5 ou 0-6 sont interdites.**

Article 8 : La taille des ballons est celle utilisée lors des compétitions officielles à savoir :

- ✎ Catégories -7 et -9 : taille 0
- ✎ Catégories -11 et -13 : taille 1
- ✎ Catégories -15 et -17 : taille 2
- ✎ Catégories -19 féminine, Sénior féminine et Loisirs : taille 2
- ✎ Catégories -19 masculin, Sénior masculin : taille 3

Article 9 : Le nombre de joueurs composant les équipes est en fonction de la catégorie :

- ✎ Catégories -7, -9 et -11 : 1 gardien et 5 joueurs de champ
- ✎ Catégories -13, -15, -17, -19, Séniors, Loisirs : 1 gardien et 6 joueurs de champ




Article 10 : La durée des matches est fixée par l'organisation en fonction de la catégorie et du nombre d'équipes dans la poule. L'organisation se réserve le droit de modifier la durée des matches avant le début de chaque phase.

Article 11 : La désignation des arbitres se fait par la table de marque parmi les équipes qui ne jouent pas. Merci de respecter celles et ceux qui prennent le sifflet.

Article 12 : Il est interdit de jouer pied nus ou/et sans maillot.

Article 13 : En cas de litige, les deux responsables d'équipe sont invités à venir signaler le problème au référent de la catégorie.

Article 14 : L'échelle des sanctions est la suivante :

-  Avertissement,
-  Exclusion temporaire de 1 minute,
-  Exclusion du match (qui peut survenir pour 2 exclusions temporaires).

Une exclusion directe pour violence entraîne l'exclusion du tournoi du joueur (notifiée par un carton bleu).

Article 15 : Sont récompensés à l'issue du tournoi le vainqueur de chaque catégorie. De plus, chaque équipe reçoit 10 tee-shirts.

Article 16 : Le comité d'organisation se réserve le droit d'exclure définitivement un joueur ou une équipe coupable de faits et gestes que la morale sportive réprouve, pour ne pas entraver la bonne marche du tournoi.

Article 17 : Des vestiaires avec douche non gardés sont mis à disposition dans le gymnase Rosselli. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, incident ou accident pouvant survenir pendant la durée du tournoi.

Article 18 : L'introduction d'alcool dans le complexe sportif est interdite.

Article 19 : Aucun remboursement n'est effectué sauf si le tournoi devait être annulé.

Article 20 : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.